



Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



24102797

Tribunal de l'entreprise de Liège

27 JUIN 2024

Division Huy
Greffe

N° d'entreprise : 0451 805 610

Nom

(en entier) : Institut Libre du Condroz St François

(en abrégé) : ILC St François

Forme légale : asbl

Adresse complète du siège : rue du perron, 31, 4590, Ouffet

Objet de l'acte : démissions et nouveaux mandats d'administrateurs - modification article 2 des statuts

L'assemblée générale ordinaire qui s'est réunie le 17 juin 2024 à Ouffet acte la démission comme administrateurs de Daniel d'Otreppe et de Bernard Graulich.

Elle acte la nomination à l'unanimité comme administrateurs

- de Henri Dehareng (6900, Marche-en-Famenne)

- et de Francis Halleux (4590, Ouffet)

pour une durée indéterminée comme mentionné dans les statuts.

Elle acte également la petite modification de l'article 2 des statuts votés en 2023 : l'article deux devient :

Art.2 : Le siège social de l'association est établi rue du Perron 31, à 4590 Ouffet en région wallonne. Il peut être transféré par décision de l'assemblée générale dans tout autre lieu. Toute modification du siège social doit être publiée au Moniteur belge.

Le dant Heblin
administrateur et secrétaire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 08/07/2024 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).